

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 7 JUILLET à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....28

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 07 JUILLET à 19h00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 1^{er} juillet 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 1^{er} juillet 2026 et publiée dans la presse locale.

Étaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, MM. VANARET Florian, LEFEVRE Vincent, BALLANFAT Florent, Mme GARET Sylvie et M. THURAT Benoît formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

M. LIMA Emmanuel	mandataire	Mme LEDOUBLE Catherine
Mme EDESA Stéphanie	mandataire	M. PERRARD Didier
Mme KUROWSKI Myriam	mandataire	Mme LEROY Marie-Pierre
Mme OLLIER Graziella	mandataire	M. VANARET Florian

Était absente

Mme GALLERY Alice

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

XXXX

Séance du 7 juillet 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/068***

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des Combattants de l'Aube – Section de Saint-André (UNC)

Rapporteur : M. Jean-Luc DRAGON

Par délibération du 17 février 2026, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à l'Union Nationale des Combattants de l'Aube – Section de Saint-André une subvention de fonctionnement de 800 €.

Depuis l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants de l'Aube – Section de Saint-André a décidé d'organiser un repas dansant le 11 novembre 2026. Aussi, par courrier du 16 juin 2026, l'Union Nationale des Combattants de l'Aube – Section de Saint-André sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation de cet événement.

La commissions Économie Locale – Finances propose au Conseil Municipal de bien vouloir attribuer à l'Union Nationale des Combattants de l'Aube – Section de Saint-André, une **subvention exceptionnelle de 1 200 €** pour l'organisation d'un repas dansant le 11 novembre 2026. Cette subvention sera versée sur présentation de factures acquittées.

Les crédits correspondants sont prévus au budget de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par :

31 voix pour

1 non-participation (M. DRAGON n'a pas participé au vote en raison de son appartenance à cette association).

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA


Catherine LEDOUBLE

Signé par Catherine LEDOUBLE (COMMUNE
DE SAINT ANDRE-LES-VERGERS),
la Maire
le 10/07/2026 à 08:45:49
Ref:11376027-17174904-1-D